ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN

VAE EN ENTREPRISE

DES SALARIÉS VALORISÉS, UNE ENSEIGNE RENFORCÉE !

1

FIDÉLISEZ VOS TALENTS

> Un collaborateur conforté dans sa valeur professionnelle, reconnu par ses pairs, est un collaborateur engagé et motivé.

> La VAE vous permet d'accompagner l'évolution professionnelle interne de vos collaborateurs et de conserver le savoir-faire dans l'entreprise.

Avec la VAE, vous renforcez le sentiment d'appartenance de vos salariés, vous limitez le turn-over !

2

RENFORCEZ VOTRE IMAGE DE MARQUE

> La reconnaissance par un diplôme valorise et crédibilise l'expertise des salariés, donc l'image de l'entreprise à l'extérieur.

> Vous ne vous contentez pas de l'information obligatoire sur la VAE lors des entretiens professionnels, vous agissez, vous êtes une entreprise en pointe sur la gestion RH.

Avec la VAE, vous valorisez vos talents... ils valorisent leur entreprise !

3

RECRUTEZ EN INTERNE

> En explicitant leurs compétences, les salariés conscientisent leur potentiel et développent leur capacité à agir .

> Au-delà du travail prescrit des fiches de poste, la VAE vous permet d'identifier et de cartographier les compétences réelles des salariés.

Avec la VAE, faites face aux difficultés de recrutement sans éloigner les collaborateurs du poste de travail !

L'ESPI VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

2 MOTS D'ORDRE NOUS GUIDENT : SOUPLESSE ET SECURISATION

UNE SOUPLESSE D'ORGANISATION

UNE DÉMARCHE DE VAE COLLECTIVE

Pour accompagner en même temps plusieurs collaborateurs à l'obtention d'un même titre.

> Optimisation de coût et de temps ;
> Facilite l'engagement individuel par le soutien des pairs ;
> Participe à la cohésion et l'émulation d'équipe « effet team building » ;
> Renforce le sentiment d'appartenance collective à la culture d'entreprise.

À noter : même en groupe, l'accompagnement est toujours individualisé.

UNE DÉMARCHE DE VAE INDIVIDUELLE

Pour accompagner un ou plusieurs collaborateurs en « one to one ».

> Pour ne pas attendre d'avoir suffisamment de collaborateurs concernés par une VAE ;
> Pour des collaborateurs qui demandent l'obtention de titres différents.

Nous vous conseillons sur le dispositif le plus adapté.

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ, NOUS SECURISONS LE PARCOURS DE VAE

Du premier contact à la diplomation de vos salariés, nous sommes à votre côté !

ÉTAPE 1 : NOUS PRÉPARONS LE TERRAIN !

> Sourcer les publics concernés et les diplômes ESPI cibles avec vous, en fonction de votre objectif d'entreprise.

> Positionner individuellement chaque personne en fonction de son parcours spécifique (entretien diagnostic).

> Assurer une information collective aux personnes retenues sur le dispositif.

Objectif : Créer un esprit d'équipe soudé pour favoriser l'émulation interpersonnelle.

ÉTAPE 2 : VOS COLLABORATEURS SE LANCENT, NOUS LES COACHONS !

> Nous accompagnons vos collaborateurs à réussir l'étape cruciale de la recevabilité.

> Des besoins de formations complémentaires apparaissent ? Nous co-construisons avec le candidat et vous le dispositif ad hoc.

> Nos coachs, spécialistes des métiers visés par le diplôme ET formés à l'accompagnement VAE, guident les candidats en individuel et/ou collectif pendant 24h.

> Pour limiter les risques d'abandon, l'ESPI assure un point à mi-parcours pour chaque candidat.

Objectif : ne laisser personne sur le bord du chemin.

ÉTAPE 3 : LA LIGNE D'ARRIVÉE APPROCHE, NOUS SOMMES TOUJOURS LÀ !

> Le passage devant le jury stresse l'équipe ? Nous pouvons organiser « un jury blanc » pour dédramatiser l'exercice.

> Possibilité d'organiser un jury spécifiquement pour vos candidats.

> Parce qu'un titre obtenu par VAE est strictement le même qu'un diplôme obtenu en formation, les lauréats en VAE sont invités à la cérémonie annuelle de diplomation !

Vos collaborateurs entrent dans la grande famille des Alumni ESPI !

BIENVENUE DANS LA VAE MADE IN ESPI !

Nombre de diplômés en 2023 : 74

Taux de réussite par titre :
GESAI : 99% / MAPI : 100% / MAGI : 100% / MIFIM : 100%

Taux d'abandon : 0%. *100% des candidats sont présentables au jury.*

Taux de satisfaction : 100%

Taux de recommandation : 100%

PARLONS FINANCEMENT…

La VAE est éligible aux dispositifs de financement de la formation continue :

> Financement entreprise / OPCO
> CPF du candidat
> Co-construction CPF/financement entreprise/personnel…

…Nous sommes là aussi pour optimiser avec vous l'opération !

DES COLLABORATEURS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES ?

L'ESPI met en place les conditions d'un suivi dans le respect des besoins individuels : adaptation des modalités d'accompagnement dans la rédaction du dossier, adaptation des conditions de passage devant le jury…

L'équipe formation, votre coach et la référente handicap ESPI sont à votre écoute et garantissent le plus strict respect de la confidentialité.

ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN